

Association de Défense des Collines du Nivernais

Centre-nivernais, entre Amognes et Bertranges



Lurcy-le-Bourg,
Le 17 novembre 2025

Informations à destination des habitants
des hameaux de Lurcy-le-Bourg

Objet :
Prospection en vue d'implantation de
parcs agrivoltaïques dans nos paysages

Chères voisines, chers voisins,

L'association AD des Collines du Nivernais existe depuis 2023 et a déjà participé avec d'autres associations à l'abandon d'un projet d'implantation d'éoliennes dans nos paysages.

Nous avons, en ce début de mois de novembre 2025, été alertés d'un projet avancé agrivoltaïque puisqu'une demande a été déposée pour un certificat d'urbanisme opérationnel en juillet dernier. C'est à dire une demande d'autorisation de principe avant d'enclencher les démarches plus avant.

Le 10 novembre, nous avons été en mairie pour en savoir plus et avons récupéré une copie de la demande ainsi que des plans du projet (Annexe 1). Ce dernier concernerait principalement le hameau de Marré et tous ses habitants avec des répercussions sur les proches hameaux de Villeneuve, du Petit-Marais, de Vilaine, de Marolles, du Sancy et des Badières, pour certains à moindre mesure.

Nous avons rencontré, le 14 novembre, Monsieur le Maire de Lurcy-le-Bourg qui nous a confirmé le projet sans toutefois s'y être opposé en conseil municipal. Il nous a remis à cette occasion un courrier de la DDT (Direction Départementale des Territoires) adressé au prospecteur/promoteur lui informant que sa demande, en l'état, n'est pas recevable (Annexe 2). Cela n'est pas une fin de non-recevoir, le projet est toujours actif.

Plus concrètement, des panneaux photovoltaïques, de type ombrières, seraient implantés dans les prairies des collines tout autour de Marré, visibles des hameaux avoisinants. Hormis une détérioration de nos paysages, une artificialisation des sols, une perte de la valeur immobilière de nos biens, un impact majeur pour notre faune et les

Association de Défense des Collines du Nivernais

Centre-nivernais, entre Amognes et Bertranges



oiseaux migrateurs, les nuisances visuelles, lumineuses et sonores générées par les ombrières seront sans compter les désagréments des travaux à venir, et ce, pendant plusieurs mois, perte d'attractivité touristique, industrialisation du patrimoine au profit de spéculateurs privés.

Bien entendu, l'association s'oppose à ce projet et œuvrera pour son annulation définitive. Les paysages sont un bien de tous. Nous en séparer serait un vol.

Nous savons que les agriculteurs/éleveurs propriétaires de ces terrains ont été contactés par le prospecteur/promoteur et sommes en train d'identifier ceux qui s'y opposent et ceux qui semblent intéressés par l'appât du gain.

Dans la perspective où les promoteurs persisteraient dans leur projet, l'association aura besoin d'aide logistique, financière et juridique. Tout appui sera le bienvenu.

Nous nous renseignons également pour bénéficier du prêt de la salle la Petite Grange à côté de la mairie de Lurcy-le-Bourg afin d'organiser prochainement une réunion publique.

D'ici-là, si vous souhaitez rester informés, merci de nous envoyer un mail avec vos coordonnées à l'adresse contact@ADCollinesDuNivernais.fr nous vous ferons parvenir les actualités et les dates des prochaines réunions publiques.

A votre disposition pour en parler aussi de vive voix au 06 25 21 64 21.

Le président de l'association
Frédéric MARSOT

AD des COLLINES DU NIVERNAIS
Association de défense
Centre-nivernais
entre Amognes et Bertranges



Tél : 06 25 21 64 21
Mail : contact@adcollinesdunivernais.fr
Web : adcollinesdunivernais.fr